

**DEC21012DAJ**

**Décision du 22 janvier 2021 portant prolongation du mandat de M. Jean-Pierre ROSSI en qualité de  
Chef de Département adjoint du Département SPE**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 23 mai 2017 portant nomination de M. Christian LANNOU en qualité de Chef du Département SPE pour une durée de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et jusqu'au 31 août 2021, M. Jean-Pierre ROSSI, Directeur de Recherche, est prolongé dans ses fonctions de Chef de Département adjoint du Département SPE.

Fait à Paris, le 22 janvier 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

